

MAÎTRISEZ LA RÉGLEMENTATION DE L'ASSURANCE-VIE - DIGITAL ENCADRÉ



AAA017E

6h45 dont 30 mn d'encadrement 350,00 €^{HT}

Objectifs

Connaître les notions essentielles de la réglementation liées à l'assurance-vie

Profil Stagiaire(s)

Tout collaborateur travaillant dans le secteur des assurances de personnes.

Profil animateur(s)

Juriste spécialisé secteur assurances et prévoyance.

Concepteur des modules

Spécialiste de la modalité de formation à distance.

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr



MODULES

Connaître la fiscalité afférente aux primes et aux produits d'assurance-vie

L'assurance-vie occupe une place prépondérante parmi les placements proposés aux épargnants en France, notamment en raison de sa fiscalité qui demeure attrayante.

Connaître la fiscalité des opérations de capitalisation et de l'assurance-vie

Le succès de l'assurance-vie est notamment lié à son régime fiscal, particulièrement au regard des droits de succession. La fiscalité des bons ou contrats de capitalisation a été modifiée suite à la suppression du régime de l'anonymat.

Connaître les principes juridiques de base des assurances vie décès

Le contrat d'assurance-vie ou décès est une convention passée entre un souscripteur et un assureur. L'assureur, moyennant le versement de primes, s'engage à verser une prestation, à un ou plusieurs bénéficiaires.

Connaître les principales techniques de base des assurances vie décès

Pour gérer au mieux leurs activités dans le domaine de l'assurance-vie et de l'assurance-décès, les sociétés d'assurance doivent maîtriser plusieurs éléments : provisionnement des engagements, appréciation des risques, placement des fonds...

Connaître les contrats d'assurance-vie et d'assurance-décès

Un contrat d'assurance-vie est proposé sous trois formules de base généralement assorties d'une contre-assurance.

Pendant la durée du contrat, le souscripteur bénéficie de certaines prérogatives, et certains événements peuvent affecter le contrat.

Connaître les modalités de versement des prestations et la fiscalité des contrats d'assurance vie

Un contrat d'assurance-vie se dénonce par le versement d'un capital ou d'une rente à un bénéficiaire déterminé. Que ce soit en cours de contrat ou à son terme, le régime fiscal de l'assurance-vie est spécifique et donc dérogoire du droit commun.

Connaître les particularités des contrats investis en actions et multisupports

L'assureur investit les primes versées par le souscripteur dans des supports. Le contrat peut prévoir un support unique d'investissement, en actions ou en euros par exemple, ou une combinaison de plusieurs supports (actions + parts de Fonds commun de placement + euros).

Connaître la clause bénéficiaire en assurance vie

Le contrat d'assurance-vie est une enveloppe fiscale constituée par un souscripteur pour avantager une ou plusieurs personnes. La clause bénéficiaire constitue donc la clé permettant au souscripteur d'atteindre son but.

MAÎTRISEZ LA RÉGLEMENTATION DE L'ASSURANCE-VIE - DIGITAL ENCADRÉ



AAA017E

6h45 dont 30 mn d'encadrement 350,00 €^{HT}

Connaître les droits des bénéficiaires d'une assurance vie

Le bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie dispose de droits importants qui dérogent au droit commun en matière successorale et matrimoniale mais également au regard du droit des créanciers.

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ». Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

En quelques heures, l'essentiel des connaissances sur l'assurance-vie.